

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALZON**

SEANCE DU 8 DECEMBRE 2022

Nombre de conseillers :

En exercice : 8
Présents : 7
Votants : 8

Date de convocation :

2 décembre 2022

Date d'affichage :

5 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, jeudi 8 décembre, à 21 heures, le Conseil Municipal d'Alzon s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle de la bibliothèque, en séance à huis-clos, sous la présidence de Monsieur Roger **LAURENS**, Maire.

Présents : Elodie **BRUN**, Odile **COLOMB**, Marie Hélène **DISPARD VIVENS**, Gérard **ABRIC**, Alain **BOUTONNET**, Dominique **CAUVAS**, Roger **LAURENS**.

Excusé : Patrick **REILHAN** procuration à Gérard **ABRIC**

Secrétaire de séance : Gérard **ABRIC**

OBJET : DEMANDE SUBVENTION GRILLE TUNNEL NOUGAREDE

Rapporteur : Alain **BOUTONNET**

Le Maire explique qu'afin d'apporter une protection aux concrétions calcaires remarquables et aux chauve-souris présentes, il faut fermer le tunnel de la Nougarede (Curel) par une grille.

Une demande de devis a été faite et suite à cela il convient de demander des subventions.

Cout total prévu pour le projet

3 240 €

Demande d'aide à la **région** 864 € soit 27%

Demande d'aide à la **DRAC** 864 € soit 27%

Demande d'aide au **Parc National des Cévennes** 864 € soit 27%

Autofinancement 648 € soit 19%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à **l'unanimité**,

ACCEPTTE les dépenses comme indiqué ci-dessus,

AUTORISE le maire ou son représentant à réaliser ces achats et à demander la subvention.

Le Maire,
Roger **LAURENS**



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans le délai de deux mois à compter de sa transmission auprès du représentant de l'Etat et de sa publication.

Envoyé en préfecture le 09/12/2022

Reçu en préfecture le 09/12/2022

Affiché le

ID : 030-213000094-20221208-22_39_DDESUBGRI-DE

